



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire

**DEBIT DE  
BOISSONS  
CATEGORIE**

Je soussigné(e) Laval

Prénoms Frédéric

Profession ou qualité Président des GBV

Domicile 3 avenue Jean Jaures

31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais

Du 17/09/23 au 17/09/23

A l'occasion de (1) vide-greniers

(1) Indiquer le motif : foire,  
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 06/07/2023

### ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la  commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

#### Arrête :

Le comité des fêtes premanent

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de  catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 17/09/23

de

6

heures.

Au 17/09/23

jusqu'à

20

heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 06/07/2023

